



Enquête de gendarmerie pour détournement de fonds

Par **agualimon**, le **25/05/2013** à **01:36**

[fluo]bonjour[/fluo]
Je suis président d'une association. Depuis plus de 6 mois, et dans le cadre d'une enquête de gendarmerie, on m'a demandé de justifier qu'une convention avait bien été signée avec une autre association partenaire qui fait l'objet d'une plainte contre X pour détournement de fonds.
Hors, et depuis cela, alors que j'ai remis tous les documents à cet effet, le gendarme en charge de l'affaire, se met désormais à me demander tous les comptes et bilan de mon association et convoque la quasi totalité des membres de mon association depuis sa création. Il laisse entendre que je me serais rendu coupable de détournements de fonds. J'ai donc et à plusieurs reprises demandé au gendarme en charge de ce dossier, le pourquoi de cette procédure. A ce jour et malgré mon insistance, Je n'ai eu de sa part aucunes explications, alors qu'il se dit qu'une plainte aurait aussi été déposée contre mon association. Il se refuse à toutes explication.
Je tiens à rajouter, que les comptes sont directement traités par une experte comptable indépendante.
L'autre problème, c'est que l'association est située dans une petite ville, et les rumeurs courent. Que dois-je faire ? Quels sont mes recours ? et comment obliger le gendarme à me dire d'où vient la plainte ?
Merci du fond du cœur pour tous les renseignements.